

Travaillant en étroite collaboration avec le réalisateur, il fait également en sorte que les intentions de ce dernier soient respectées et appliquées à la lettre par tous les intervenants sur un plateau (journalistes, acteurs, techniciens...).

A l'issue de chaque journée de tournage, le Scripte est amené à rédiger plusieurs rapports :

- Un rapport journalier sous forme de journal de bord où il décrit de manière chronologique tout ce qui s'est passé dans la journée ;
- Un rapport de montage destiné au chef monteur récapitulant la durée des plans, des actions et du jeu des acteurs;
- Un compte-rendu destiné à la production pour faire état de l'avancement du travail.

Article 3 : Compétences requises

Le Scripte doit être doté des compétences suivantes :

❖ Techniques :

- Maitrise de l'organisation, animation et coordination des personnes, des opérations et des éléments matériels ;
- Connaissances de base de tous les métiers présents sur un plateau de tournage ;
- Maitrise du langage audiovisuel ;
- Maitrise de l'environnement de travail dans les régies de diffusion et de production ;
- Connaissance de l'environnement technique de la production (étapes de conception d'un produit audiovisuel) ;
- Notions en informatique bureautique : Word, Excel ;
- Capacités rédactionnelles ;
- Maitrise de l'arabe et du français ;
- Notions en anglais.

❖ Comportementales et Managériales :

- Grande endurance physique et nerveuse ;
- Acuité visuelle et grand sens du détail ;
- Aisance en communication ;
- Réactivité et adaptabilité.

Article 4 : Affectation et type de contrat

- Contrat à durée indéterminée.
- Les postes sont basés à Rabat.

Article 5 : Organisation du concours

- La sélection des candidats se fera sur la base d'un test oral et d'un test pratique.
- La note finale est calculée sur la base de la pondération suivante :

$$\text{Note Finale} = \text{Note du test oral} * 0,4 + \text{Note du test pratique} * 0,6$$

L'organisation des tests est déclinée comme suit :

TEST	SUJET	Barème	Langue	Durée de Test
TEST ORAL	1) Présentation du parcours académique et/ou professionnel 2) Présentation des compétences professionnelles et aptitudes personnelles pour le poste à pourvoir	Note/20	Arabe et français	20 minutes
TEST PRATIQUE	Mise en situation professionnelle.	Note/20	Arabe et français	30 minutes

Article 6 : Conditions du concours

Le candidat doit avoir la nationalité marocaine.

Le candidat doit être âgé de **45 ans** au plus à la date de recrutement.

Le candidat doit s'inscrire sur la plateforme de recrutement de la SNRT <http://e-recrutement.snrt.ma> et y uploader les éléments suivants :

- Un (1) Curriculum vitae (CV) récent.
- Une (1) copie certifiée conforme de chaque diplôme (en un seul fichier).
- Une (1) copie certifiée conforme de la CIN.
- Une (1) copie certifiée conforme de chaque attestation d'expérience (en un seul fichier).

Tout dossier incomplet est systématiquement écarté.

Les candidats qui seront convoqués à l'oral devront se munir de leurs dossiers physiques contenant toutes les pièces uploadées (certifiées conformes).

Le dernier délai pour soumettre le dossier de candidature sur la plateforme de recrutement de la SNRT est le 28 MARS 2024

La liste des candidats retenus pour passer les tests est publiée sur le site emploi-public.ma et sur la plateforme e-recrutement de la SNRT. La publication de cette liste vaut convocation des candidats admis pour le concours de recrutement.

Faiçal LARAÏCHI

Président Directeur Général
Société Nationale de
Radiodiffusion et de Télévision

13 MARS 2024